MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : ANDLAU

Autres communes :

R500

Appellation : Château Haut-Andlau (ruines)

Monument(s)

Appellation : Château Haut-Andlau (ruines)

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/06/1926

Étendue de la protection : Château Haut-Andlau (ruines) : classement par arrêté du 16 juin 1926; JO du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.